PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 8 juin 2018



L'an 2018, le 7 juin à 18H30, à ARRAS à l'Office Culturel d'ARRAS, l'assemblée générale de l'association "Aide Internationale Médicale ARRAS" dite "A.I.M.A" s'est tenue.

Sous la présidence de Monsieur Bruno TILLIE, président de l'association.

Les membres ont été convoqués par courrier simple, et par mail

Sont présents (membre du bureau également):

Monsieur Bruno TILLIE, en qualité de président.

Monsieur Bernard SENECA, en qualité de vice-président.

Monsieur Eric NONCLERCQ, en qualité de secrétaire.

Monsieur Olivier DELETOILLE en sa qualité de trésorier

Vingt deux personnes étaient présentes en plus des membres du bureau

Monsieur Eric NONCLERCQ en qualité de secrétaire, est chargé de rédiger le procèsverbal de la réunion.

Le président rappelle l'ordre du jour suivant :

- Bilan d'activités de l'association remerciements communication
- Rapport sur la situation financière préparé par Olivier Delétoille ;
- Perspectives pour l'année en cours et les années suivantes

Lecture est ensuite donnée des différents rapports présentés à l'assemblée.

Plusieurs échanges de vues ont lieu, savoir :

Sur le rapport d'activité de l'association :

Madagascar

Pour l'année 2017 :

Bruno présente en vidéoprojection les missions et les réalisations tant sur le plan médical que sur le plan structurel :

Quelques rappels:

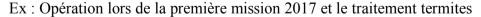
Deux missions médicales et chirurgicales ont eu lieu en 2017. En janvier, une mission de chirurgie plastique pour traiter les fentes palatines et en novembre, une mission de 10 personnes : chirurgie générale, orthopédique, gynécologie, gastroentérologie, médecine générale. Les premières opérations osseuses ont été faites et le suivi post opératoire se fait dans de bonnes conditions. A la première mission plus de 700 personnes étaient en attente de consultation venant parfois de très loin. Nous sommes toujours très bien accueilli par les soeurs de la divine providence

Un quatrième container a été envoyé en juin 2017

Depuis la restauration de la maternité, deux à trois accouchements ont lieu par jour au lieu de deux ou trois par semaine. La mortalité maternelle a été réduite des deux tiers depuis la rénovation de la maternité. Lors de la deuxième mission de nombreuses opérations ont eu lieu.

Il ressort un besoin de formation. L'implication du personnel soignant demeure à encourager.

Le matériel est fonctionnel et l'équipe sur place a pris conscience des enjeux. Nous constatons un suivi par le ministère depuis que le lien a été établi.









Toute l'équipe

- Les missions futures :
- Missions futures 2018

2 missions prévues.

La mission technique du mois d'avril a été annulée. Elle est reportée pour avril 2019 pour la réception du forage et si possible de l'installation électrique

Mission d'octobre 2018

<u>La première</u> se déroulera fin octobre, elle sera menée par Alexis Wolber qui s'est déjà déplacé en janvier 2017 avec le Docteur Elisabeth Hodin pour le traitement des fentes palatines.

Il se déplacera avec sa femme Olivia qui est pharmacienne au centre hospitalier de Lens, Nicolas Berthon qui est chirurgien urologue et sa femme Gaelle qui est infirmière, Yannick Castanet qui est médecin généraliste, il se déplacera avec son épouse Annabelle. Delphine Calibre est infirmière de bloc opératoire et aide opératoire d'Alexis Wolber et sera également du voyage.

Mission de décembre 2018

La deuxième mission se déroulera en décembre à partir du 3, ce sera une mission d'orthopédie avec Le professeur Yves Catonné qui était chef de service de la Pitié-Salpétrière à Paris, Thierry Judet qui était le chef de service de Garches, c'est un très grand spécialiste de la chirurgie du pied, Jean Louis Tessier qui travaille sur Marseille et Bruno Tillie notre président pour les orthopédistes. Ils seront accompagnés d'Andy Ramarosaona qui est anesthésiste à Arras et qui est d'origine malgache. Il y aura aussi un aide opératoire.

- L'eau – création d'un forage :

Une convention sera établie permettant la réalisation des travaux de construction d'un système d'adduction d'eau potable par pompage photovoltaïque dans le Centre Hospitalier de Référence Régional (CHRR) d'ANTSOHIHY, Région de la SOFIA

Le budget est défini et la subvention du rotary international sera allouée permettant de réaliser le forage

Le président rappelle l'article qui passera dans la revue mensuelle du rotary résumant l'action de l'association :

« En 1010, le Rotary club d'Arras a créé l'association AIMA pour aider dans son développement l'hôpital d'Antsohihy à Madagascar. Cette ville, chef-lieu de la région de Sofia draine une population de plus d'un million d'habitants. Un bloc opératoire de 4 salles a été construit, la maternité a été remise à neuf, 140m3 de matériel ont été envoyés et une subvention mondiale a permis d'équiper les services, le nouveau bloc et de créer une laverie et une stérilisation. Depuis 2 ans nous effectuons 2 missions médicales par an pour former et traiter des pathologies problématiques. Le problème majeur est l'accès à l'eau, plusieurs mois par an les familles, les services doivent acheter à l'extérieur des bidons pour le plus urgent.

Même si ces aménagements ont permis de diminuer des deux tiers la mortalité infantile et maternelle, les conditions d'hygiène restent déplorables. Une action du Rotary par une subvention mondiale combinée à l'aide de l'Agence de l'eau Artois-Picardie va permettre de résoudre ce problème et de donner un accès à l'eau pour les 2500 habitations proche de l'hôpital. Le forage sera alimenté par des panneaux solaire, il comportera une station de traitement et un réservoir de 30m3. Les travaux ont débuté ce 8 mars avec une analyse géologique des sols. C'est un projet préparé depuis 18 mois qui voit enfin le jour grâce à l'aide des Rotary d'Arras, Arras Vauban, Saint pol sur Ternoise, Arras cœur d'Artois, Saint Germain en Laye, La Louvière en Belgique, Coblence en Allemagne, Antanarive Aïnga, le district 1520 et la fondation. L'Innerwheel d'Arras, la fondation Véolia, la communauté urbaine d'Arras, la ville de Saint Venant et le district de la région de Sofia sont les autres partenaires avec l'Agence de l'eau. Cette étape indispensable au fonctionnement de la laverie et de la stérilisation améliorera les conditions de vie de toutes les personnes qui pourront en bénéficier. Notre prochain projet est la réhabilitation du service de chirurgie, de la stérilisation et de la laverie ainsi que la mise en place de panneaux solaires pour fournir en permanence l'électricité. Notre association est née du Rotary, vit par le Rotary, n'a aucun frais de fonctionnement. Elle a été individualisé de celui-ci car la construction n'était pas possible dans les actions du Rotary.

L'association remercie vivement les membres du rotary local, le club d'Antananarive Aïnga qui a accepté d'être le parrain local de ce projet, le district 1520 et le rotary International pour leurs implications sans lesquelles notre action serait vaine.

Il est rappelé par le Président qu'un rapport est envoyé et contrôlé par Evenston (USA). Nous devons justifier toutes les dépenses.

Le forage sera donc fait au deuxième semestre 2018. Il alimentera l'hôpital mais aussi le haut de la ville. La JIRAMA (le VEOLIA local gèrera l'eau et le matériel)

- Le matériel en place

Nous avons envoyé un container pour compléter le matériel en place.

Une équipe continue de collecter du matériel dans les cliniques de la région.

- Les besoins

Il nous faut aujourd'hui une installation électrique adaptée pour la continuité des soins. L'augmentation des missions imposera des locaux adaptés, de l'eau et de l'électricité

- L'envoi d'un container

Régulièrement nous enverrons du matériel.

Le site

Le site d'AIMA existe. Tout le monde peut le consulter. Nous intégrerons au site tous les documents relatifs à la vie de l'association.

Sur le budget - comptabilité

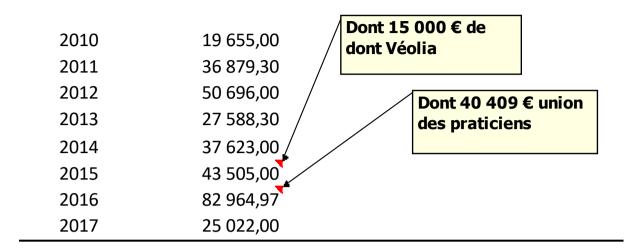


Comptes de l'année 2017		Rappel 2016
Placements au 1 er janvier	0,00	0,00
Solde à la banque au 1 er janvier	65 872,12	56 188,08
Prêts et remboursements des adhérents	-8 200,00	-8 200,00
Dons et adhérents	25 022,00	82 964,97
Opération soirées Huîtres	5 887,97	8 603,27
Frais de la structure	-61,32	-276,32
Opérations (contenairs, matériel, frais, équipes,)	-4 711,85	-13 055,45
Sœurs Divine Providence	-2 538,00	
Factures Réa Maternité		-47 647,43
Versement sur le compte AIPM D. Leclerc Rotary Arras		-12 705,00
Vente Sicav	0,00	0,00
Solde à la banque au 31 décembre	81 270,92	65 872,12
Placements	0,00	0,00
Dettes au 31/12/2017	18 400,00	26 600,00

Avances

Prêts	31/12/2016	Remboursements	31/12/2017
Bruno et Brigitte Tillie	12 600,00	-4 200,00	8 400,00
Bernard Sénéca	6 000,00	-2 000,00	4 000,00
Eric Nonclercq	6 000,00	-2 000,00	4 000,00
Olivier Delétoille	2 000,00		2 000,00
	26 600,00	-8 200,00	18 400,00

Dons





Budget 2018		Rappel 2017
Placements au 1 er janvier	0,00	0,00
Solde à la banque au 1 er janvier	81 270,92	65 872,12
	40.000.00	
Prêts des adhérents (détail ci-contre)	-10 200,00	-8 200,00
Dons et adhérents	25 000,00	25 022,00
Opération soirées Huître (dont dons)	8 000,00	5 887,97
Frais de la structure	-500,00	-61,32
Opérations (contenairs, matériel, frais, équipes,)	-8 000,00	-4 711,85
Sœurs Divine Providence		-2 538,00
Opérations et investissement (A voir)		
Soeur Jeanine	-600,00	
Solde à la banque au 31 décembre	94 970,92	81 270,92
Placements	0,00	0,00
Dette au 31/12	10 200,00	18 400,00

Remerciements, opérations et communication

Remerciements

- Le Président et les membres de l'association tiennent à remercier tous les donateurs, toutes les épouses des membres pour nous avoir accueillies lors des réunions de l'association, tous les membres du Rotary club d'Arras qui ont participés de prêt ou de loin aux projets, Dominique et Béatrice Leclercq pour nous mettre à disposition leurs locaux mais aussi leur matériel. Nous remercions par avance Pierre Henri Benoit qui prend le relai du stockage.

- Opérations :

L'opération huitres à la citée nature au mois de novembre a été encore un franc succès dans une très bonne ambiance. Nous avons dépassé les 460 participants. Il faudra toutefois essayer de trouver une animation pour l'avenir. Claude Sanchez ainsi qu'Eric Cocquidet ont renouvelé pour deux ans leur engagement en leur qualité de musicien.

Communication

- A l'égard des donateurs. Il faut communiquer en se servant du site pour support
- A l'égard des autres associations ;
- L'objectif est de toujours faire connaître un peu plus le site.
- Elargir le lien avec les autres clubs services, avec notre entourage pour impliquer les jeunes générations
- Se mettre en lien avec une ONG et essayer d'obtenir des subventions de fondations ou de nouveaux partenaires

Convocations aux assemblées générales : les convocations aux assemblées pourront se faire tant par écrit que par voies dématérialisées (mail...)

Objectifs de l'association pour 2018 et les années suivantes :

- Préparation de deux ou trois missions médicales par an.
- Mettre en œuvre le forage via l'agence de l'eau et deux collectivités, et mettre sur place une subvention de contrepartie dans le cadre du rotary pour compléter le budget.
- installer une unité électrique autonome

Adhésion : Il est rappelé que pour devenir membre il y a lieu de verser 30 euros pour devenir membre et 120 de don

<u>Politique sur les charges</u>: Il est rappelé que les membres et les participants aux missions règlent **personnellement** tous les frais de déplacements de restauration et de transports (en ce compris les billets d'avion).

Perspectives:

- Sur la nécessité ou non d'intégrer de nouveaux membres : oui
- Sur l'opération déjeuner d'huitres : Il faut élargir les contacts.

Plus personne ne demandant la parole, le président constate que le quorum requis est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer sur les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour :

Première résolution

- Approbation du rapport sur l'activité de l'association et ses perspectives

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

- Approbation du rapport sur la situation financière de l'association

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

- Approbation des comptes annuels

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Puis le président donne la parole aux membres présents qui posent leurs questions ou leurs suggestions.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 19H45 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par tous les membres du bureau présents.

Les membres du bureau absents signeront également le procès-verbal après avoir pris connaissance du contenu.

Sur DIX pages

Bruno Tillie

Président de l'association AIMA

